

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D115_2021

Séance du 09.12.2021 – Convocation du 1^{er}.12.2021

Compte rendu affiché le 17.12.2021

Président de séance : Éric BELLOT

Secrétaire de séance : Eva ARTETA-CRISTIN

Présents

Éric BELLOT, Eva ARTETA-CRISTIN, Anne MOREL, Vincent ALAMERCERY, Séverine DEJOUX, Jérôme JARDIN, Florian JEDYNAK, Michel ROULLIAT, Florence GAGNEUR, Yves ARTETA, Kamal DJEMAA, Roger PEDOJA, Véronique CHIAVAZZA, Gérard PLAISANTIN, Odile BALTHAZARD, Claire AZEMA, Nicole MESSÉGUÉ, Nasser MESSAÏ, Leïla BEN MAHFOUD, Philippe JUSTE, Alain LABAT, Patrick SAILLOT, Gisèle COIN, Guillemette DEBORDE, Christophe BRUNETTON, Patrick RACHAS.

Absents représentés

Nicolas PASTY par Éric BELLOT ; Isabelle BOGAS par Vincent ALAMERCERY, Nelly NAVARRO-TACHON par Patrick RACHAS.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	26
Votants	29
Exprimés	29

Objet : Tarifs TCC 2022 foires et marchés

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ :

- OÙ l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le budget communal,
- **DECIDE :**
 - **DE FIXER** les tarifs communaux de droits de places pour les foires et marchés comme fixés ci-dessous à compter du 1^{er} janvier 2022

	MARCHÉ HEBDO		FOIRE DU 1 ^{ER} MAI	
	2022	2021	2022	2021
Pour les abonnés du marché : ml/trimestre pour le marché ou ml pour la foire	7,90	7,70	7,30	7,10
Non-abonnés au marché : ml pour le marché ou ml pour la foire	1,75	1,70	22,90	22,30
Abonnés au marché : ml supplémentaire pour le marché (prix pour 1 marché)				
Débride le ml	Sans objet		73,00	71,00
Raccordement électrique				
- Abonnés marché prix par trimestre	26,40	25,60		
- Non abonnés prix par marché ou pour la foire	3,60	3,50	9,35	9,10

La perte de la clé d'ouverture des bornes du marché sera facturée 60,00€.

Le paiement de l'abonnement est suspendu dès 3 mois consécutifs d'absence pour accident ou maladie.

CIRQUES - VOGUES - AMBULANTS SEMAINE			VOGUE DU 1 ^{ER} MAI	
	2022	2021	2022	2021
Cirques par m ² / jour de représentation	1,08	1,05		
Forfait journalier eau pour les cirques	3,00	6,60		
Forfait journalier électricité parking Carnot	3,90		3,90	7,50
- Petits Métiers :				
Jour férié	37,00	36,00	52,40	51,00
Jour de week-end	15,60	15,20	15,60	15,20
- Salles de Jeux				
Jour Férié	57,50	56,00	78,60	76,50
Jour de week-end	24,10	23,50	24,10	23,30
- Gros Métiers				
Jour férié	88,80	86,50	125,30	122,00
Jour de week-end	36,50	35,50	36,50	35,40
Boutiques, bancs et stands				
- le ml/jour férié	2,20	2,15	3,20	3,10
- le ml/jour de week-end	1,03	1,00	1,03	1,00
Jeux à pièces ou jetons				
- le ml/jour férié	3,70	3,60	4,25	4,15
- le ml/jour de week-end	1,55	1,50	1,55	1,50
Stationnement caravanes / jour	3,10	3,00	4,10	4,00
Stationnement 2 ^{ème} caravane sans point d'eau /jour	1,55		2,05	
CIRQUES - VOGUES - AMBULANTS SEMAINE	2022	2021	VOGUE DU 1^{ER} MAI	
AMBULANTS SEMAINE				
- Forfait Journalier	10,30	10,10		
- Forfait journalier électricité	3,60	3,50		
CAMION MAGASIN				
Vente sur Déballage				
- Forfait journalier	62,70	61,00		

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à l'application de la présente décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 9 décembre 2021

Le Maire,
Eric BELLOT.

Acte rendu exécutoire après
- Dépôt en Préfecture le 14/12/2021
- Publication ou affichage le 14/12/2021

Eric BELLOT, Maire.

